

Devoir de réserve des employés de l'État

Brice Prudat (Verts)

L'intégrité et l'impartialité des institutions publiques sont des principes fondamentaux de notre Canton. Il est donc pertinent de s'interroger sur les limites de l'expression publique des employés de l'État dans le cadre de leur fonction. Nous avons effectivement été surpris de prendre connaissance de la présence des propos du responsable de la production animale au Service de l'économie Rurale (ECR) dans une publicité publiée le 16 septembre 2026, soit une semaine avant une votation fédérale. Le lien avec cette votation nous paraît à peine voilé. Cette observation n'est pas unique.

Selon l'article 22, alinéa 2, de la loi sur le personnel de l'État « La liberté d'opinion est garantie à l'employé. Il doit toutefois faire preuve de la réserve que lui impose sa fonction ». L'alinéa 2bis précise en outre que « Toute forme de propagande est proscrite dans le cadre de l'activité professionnelle ».

Dans ce contexte, nous demandons au Gouvernement :

1. **Comment, dans le cadre de sa fonction (nommée dans la publicité), un employé de l'État a pu participer à un entretien dont le contenu se retrouve dans une publicité privée ?**
2. **Le Gouvernement a-t-il été prévenu de cette démarche et le cas échéant l'a-t-il autorisée ?**
3. **Existe-t-il des règles clarifiant le devoir de réserve ? Est-ce possible de les édicter dans la présente réponse ?**

Brice Prudat (Verts)

Co-signataires

- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Sophie Burri (Verts)
- Joël Godat (Verts)
- Carla Fedele (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 28 septembre 2026

Documents annexés

- QE_DevoirReserve_employéEtat - annexe.pdf

3 questions à Roger Biedermann, responsable de la production animale au Service de l'économie rurale (ECR)

Comment se compose l'élevage jurassien?

L'élevage bovin est la principale production animale du canton, tant en termes de valeur économique que d'utilisation des surfaces agricoles. Les agriculteurs jurassiens détiennent environ 59 000 bovins, dont 23 000 vaches, parmi lesquelles 60 % sont des vaches laitières et 40 % des vaches allaitantes et autres vaches (vaches à l'engraissement).

Les exploitations agricoles jurassiennes comptent également un peu plus de 4000 équidés. Chaque année, environ 600 poulains de la race Franches-Montagnes et une cinquantaine de poulains demi-sang y naissent. Pour la race des Franches-Montagnes, cela représente plus d'un tiers des naissances enregistrées en Suisse.

Le cheptal ovin dépasse légèrement les 5000 têtes, tandis que le nombre de caprins avoisine les 2400 animaux.

Les agriculteurs jurassiens détiennent également un peu plus de 10 000 porcs et environ 300 000 volailles. (Sources : OFS, ECR, Identitas)

Comment voyez-vous l'élevage dans notre canton?

Le Jura est une terre d'élevage par excellence. Il est notamment le berceau de deux races

suisses: le Franches-Montagnes pour les chevaux et le Brun Noir du Pays (anciennement Brun Noir du Jura) pour les moutons.

Au fil des générations, les éleveurs jurassiens ont su sélectionner des animaux performants, notamment des bovins, capables de valoriser efficacement les fourrages produits localement pour fournir des denrées alimentaires de grande qualité.

Le savoir-faire des éleveurs jurassiens et la qualité du bétail sont reconnus bien au-delà des frontières cantonales et se reflètent notamment dans les excellents résultats obtenus lors des différents tests d'élevage pour les chevaux et lors des expositions régionales, nationales et internationales pour les bovins. Ce patrimoine d'élevage constitue une richesse qu'il est très important de préserver.

L'élevage est parfois remis en question. Pourquoi demeure-t-il pourtant un pilier de l'agriculture suisse?

L'élevage demeure essentiel dans un pays comme la Suisse, où près des trois quarts de la surface agricole sont constitués de prés et de pâturages. Ces surfaces sont valorisées efficacement par les ruminants (bovins, ovins et caprins) qui les transforment en lait et en viande. Les chevaux contribuent également à l'entretien de ces espaces. Sans cette valorisation,

une partie de ces surfaces vertes s'embroussaillerait progressivement puis évoluerait vers la forêt, entraînant une perte de paysages ouverts et de biodiversité, mais surtout une diminution de production de biens alimentaires.

L'élevage répond également à une forte demande des consommateurs pour des produits d'origine suisse. Maintenir une production indigène permet de renforcer l'approvisionnement du pays et de limiter la dépendance aux importations. Par ailleurs, la production animale représente une part essentielle du revenu de nombreuses exploitations agricoles.

L'élevage fait toutefois face à plusieurs défis majeurs. Le premier est l'adaptation au changement climatique. Les épisodes de chaleur et de sécheresse, de plus en plus fréquents, imposent d'adapter la gestion des exploitations et des troupeaux afin de préserver le bien-être animal, les ressources fourragères et les performances des animaux.

Le second défi est d'assurer une rémunération équitable du travail des éleveurs. Des prix couvrant les coûts de production sont indispensables pour garantir la viabilité des exploitations, maintenir la motivation des éleveurs et permettre à l'élevage jurassien de continuer à remplir ses fonctions économiques, environnementales et sociales.

et de ses exploitants agricoles. Il fait vivre environ 300 000 personnes tout au long de la chaîne de valeur, de la production à la transformation, en passant par le commerce et les services (Agristat). Il soutient également d'autres secteurs tels que le tourisme, la vente directe ou encore la production d'énergies renouvelables.

En transformant les ressources naturelles locales en aliments de qualité, en entretenant les paysages, en favorisant la fertilité des sols et en créant de la valeur dans les régions rurales, l'élevage demeure un pilier incontournable de l'agriculture suisse et jurassienne.

Cette page est réalisée en collaboration avec:

Suisse. Naturellement.

Paysannes
& paysans
suisse
Pour vous.



AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

www.agrijura.ch